



COMMUNE DE SESSENHEIM

67770 - SESSENHEIM - TÉL. 03 88 86 97 04 - FAX 03 88 86 05 77

ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION TRAVAUX DE VOIRIE - PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire de la Commune de SESSENHEIM,

VU la demande en date du 16 mai 2023 par laquelle la société SATER – 67620 SOUFFLENHEIM qui sollicite une réglementation de circulation en raison de travaux de voirie au niveau de la place de la Mairie, pour la période du 22 mai 2023 jusqu'au 4 septembre 2023.

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, Départements et Communes ;

VU le Code Général des Collectivités et notamment les articles L.2131-1 à L.2131-4 ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R.225 et R.225-1 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Autorisation

La société SATER – 67620 SOUFFLENHEIM est autorisée à exécuter les travaux énoncés dans sa demande, à charge pour lui de se conformer aux articles suivants,

Article 2 : Réglementation de la circulation

- Limitation à 30 km à l'heure aux abords du chantier,
- Interdiction de stationner sur les zones de chantier matérialisée par des panneaux,
- Mise en sens unique de la rue de l'Eglise, dans le sens D137 vers la rue de la Libération selon phasage des travaux,
- Mise en alternat de la chaussée D137 selon phasage des travaux,
- Mise en sens unique de la rue de l'Ecole, dans le sens D137 vers la rue Henri Loux selon phasage des travaux,
- Mise en sens unique de la rue Henri Loux, dans le sens Rue Henri Loux vers D137 selon phasage des travaux.

Article 3 : Signalisation du chantier

Le pétitionnaire devra signaler son chantier et mettre en place la signalisation adéquate ainsi que la mise en place d'un feux tricolores si besoin pour la sécurité des usagers de cette voie.

Article 4 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et à la réglementation en vigueur.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- . Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de HAGUENAU
- . Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SOUFFLENHEIM
- . Monsieur le Chef du Centre Technique de la CEA - SOUFFLENHEIM
- . Société SATER

Sessenheim, le 17 mai 2023

Le Maire,
Raymond RIEDINGER

